

AKTUELL



MIGRATION

My Home Is My Foyer

Frédéric Braun

Fin 2018, 1.338 bénéficiaires de protection internationale vivaient toujours dans les foyers d'accueil.

« À l'obtention du statut de protection internationale, les bénéficiaires de protection internationale (BPI) sont encouragés à se procurer un logement privatif personnel grâce au RMG dont ils disposent désormais », peut-on lire dans une brochure de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (Olai). Et aussi : « En attendant qu'ils puissent quitter les foyers, les BPI doivent payer une participation pour leur logement en foyer. »

Au cours des dernières années, le nombre de BPI vivant toujours dans les foyers d'accueil n'a cessé d'augmenter : de 337 en 2016 à 1.338 fin décembre 2018. Si bien que dans la majorité des communes, leur nombre est supérieur, parfois notablement, à celui des demandeurs-euses de protection internationale (DPI). Cela est particulièrement vrai pour des communes comme Luxembourg (330 BPI contre 178 DPI), Sanem (201 contre 61) ou encore Diekirch (175 contre 106). Ailleurs, les BPI sont minoritaires, comme à Mersch notamment (11 sur 173) ou encore à Schifflange (1 sur 11). En tout, 2.377 personnes vivaient dans des structures dédiées à l'accueil de réfugié-e-s au Luxembourg au 31 décembre 2018.

Entre 450 et 650 euros

Le logement dans une structure d'hébergement est gratuit pour les DPI. De ces 58 structures de l'Olai, 24 sont gérées paritairement par la

Croix-Rouge (qui s'occupe également du primo-accueil, où les DPI sont logé-e-s durant les six à huit premières semaines de leur arrivée sur le territoire) et la Caritas. Un-e DPI peut résider dans une structure d'accueil tout au long de sa procédure. S'il ou elle poursuit une activité rémunérée et séjourne dans une structure d'accueil de l'Olai, il ou elle est dans l'obligation de participer aux frais d'hébergement.

La même chose est vraie pour les BPI disposant du RMG et qui, en attendant qu'ils puissent quitter les foyers, doivent payer une participation pour leur logement. En moyenne, ils ou elles versent ainsi entre 450 et 650 euros à l'État tous les mois. Le montant exact de cette indemnité est échelonné en fonction de la composition du ménage (allocations familiales) et du salaire de la personne concernée. L'indemnité est la même pour toutes les structures, précise le gouvernement.

Pour les logements loués par la commune auprès de propriétaires-bailleurs privés, l'État prend en charge la différence entre le montant du loyer négocié dans le contrat de bail. L'État participe également à la prise en charge des frais de gestion des logements loués. Les logements sont mis à disposition paritairement aux BPI et aux personnes éligibles à des aides au logement locatif à la recherche d'un logement.

Un-e BPI peut également être hébergé par une personne privée. Au cas toutefois où la colocation s'avérerait insatisfaisante, un retour au foyer est impossible.

SHORT NEWS

Spoliation des biens juifs : « As soon as possible »

(fb) - Le 4 février dernier, Tom Yazdgerdi, délégué étasunien aux affaires liées à l'Holocauste ainsi que plusieurs représentant-e-s de la World Jewish Restitution Organization ont été reçu-e-s par le premier ministre Xavier Bettel pour évoquer le dossier des spoliations de biens juifs durant la Seconde Guerre mondiale. La WJRO est notamment connue pour la signature d'un accord en 1996 avec les banques suisses sur la constitution d'une commission chargée d'enquêter sur les fonds juifs en déshérence. La semaine dernière, un groupe de travail similaire a été mis en place, composé de représentant-e-s du gouvernement, du WJRO et de la communauté juive au Luxembourg. Selon un communiqué, les discussions permettant de trouver une voie pour évoquer ces questions ouvertes « devraient commencer immédiatement » et arriver à un résultat « as soon as possible ». Randy Evans, ambassadeur des États-Unis au Luxembourg a remercié Xavier Bettel pour ses efforts passés tout en l'assurant du « plein soutien » de son gouvernement dans le contexte de possibles dédommagements des victimes ou rétablissements de comptes, actuellement étudiés par le gouvernement luxembourgeois. La présidence luxembourgeoise de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) à partir de mars 2019 serait d'ailleurs une bonne occasion pour notre pays de démontrer son « leadership » en la matière.

Tax rulings belges : pas d'aide illégale

(lc) - Dans un arrêt publié le 14 février, le Tribunal de l'Union européenne annule une décision de la Commission européenne qui a qualifié d'aides d'État illégales les exonérations fiscales accordées par la Belgique par voie de tax rulings à des multinationales sises dans le pays. Un verdict qui tombe après que la Belgique et une des 55 sociétés visées (en l'occurrence l'industriel Magnetrol International) avaient introduit un recours en annulation. Le Tribunal maintient qu'en agissant de la sorte, la Commission s'est livrée à une « ingérence dans les compétences de la Belgique » et constate qu'il ne peut être conclu « qu'une ligne systématique de conduite des autorités belges ait effectivement existé concernant l'ensemble des décisions anticipées (tax rulings, ndlr) ». Ce qui différencie aussi le cas de la Belgique de celui du Luxembourg, où la politique de l'Administration des contributions directes pour la mise en place de rulings était plus conséquente et ne passait que par le fameux bureau numéro six. L'espoir pour le Luxembourg de voir un arrêt similaire dans les affaires Fiat, Engie ou Amazon est donc mince.

online

Autorinnen, Ariston und Asylbewerber*innen

En plus de notre édition hebdomadaire sur papier, nous publions chaque jour des articles sur woxx.lu. Par exemple :

Neben der Printausgabe publizieren wir regelmäßig neue Artikel auf woxx.lu, hier einige Highlights dieser Woche:

Diversität und Pflichtlektüre: Planloses Ministerium? Ende 2018 kritisierte die Voix de jeunes femmes das obligatorische Leseprogramm der Abschlussklassen. Die Regierung setzt deren Forderungen scheinbar nur halbherzig bis gar nicht um. <http://woxx.eu/pflichtlektuere>

Saatgut: Syngenta zieht Patent auf Tomatensorte zurück Nach einem Masseneinspruch von Organisationen und Bürger*innen beim Europäischen Patentamt hat der Saatguthersteller Syngenta sein Patent auf eine Tomatensorte zurückgezogen. <http://woxx.eu/patente>

Ariston : Esch renvoie la balle Nouveau revirement dans la bataille autour de l'ancien cinéma Ariston à Esch-sur-Alzette : sous certaines conditions, la ville serait d'accord pour que le lieu subsiste et accueille une deuxième scène de théâtre - destinée au jeune public. <http://woxx.eu/ariston>

Hochschulbildung von Asylbewerber*innen und Geflüchteten Luxemburg tut zu wenig, um Asylbewerber*innen und Geflüchtete in die Hochschul- und Berufsausbildung zu integrieren. <http://woxx.eu/hochschulbildunggefluechtete>